

SERV: soutien accru en 2010 des opérations d'exportation des PME

Zurich, le 11 mai 2011 – Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui le rapport annuel 2010 de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). La SERV présente un exercice 2010 très satisfaisant. Le bon résultat est dû surtout à la demande accrue de l'assurance des risques de l'acheteur privé et au développement de son offre dans le cadre des mesures de stabilisation de la Confédération en 2009, deux points particulièrement favorables aux PME.

La SERV a comptabilisé 837 polices d'assurance et accords de principe nouvellement établis au cours de l'exercice 2010 considéré, soit une hausse de 39 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La nouvelle exposition a augmenté d'environ un milliard de francs et s'élève à CHF 5,5 mia. Le résultat d'entreprise de CHF 123,5 mio. et l'augmentation de capital à CHF 2,5 mia. en 2010 ont contribué à renforcer encore la capacité de risque de la SERV. Une base de capital de risque solide permet à la SERV de se poser en partenaire d'avenir fiable pour soutenir les exportateurs suisses – indépendamment de la situation économique actuelle.

Importance croissante du risque de l'acheteur privé

Les opérations pour l'assurance du risque de l'acheteur privé (RAP) ont fortement progressé en nombre. 181 polices RAP ont été établies en 2009, contre 294 durant l'exercice considéré, soit une progression de 62 pour cent. Le volume assuré des opérations RAP a en revanche diminué en 2010 pour la première fois depuis l'introduction de cette possibilité d'assurance, à hauteur de 28 pour cent, et s'élève à 753,5 millions de francs. Le recul du volume est à mettre en relation, d'une part, avec l'appel accru des PME aux offres de la SERV, ces entreprises ayant tendance à assurer des opérations de petite envergure. D'autre part, aucun grand projet n'a pu être assuré en 2010.

Produits particulièrement demandés dans le cadre des mesures de stabilisation

La SERV a enrichi dès 2009 son portefeuille d'offres de quatre produits dans le cadre des mesures de stabilisation de la Confédération: une garantie de «Bonds», une assurance de crédit de fabrication, une assurance de confirmation d'accréditif et une garantie de refinancement. Ces produits ont également marqué fortement de leur empreinte l'exercice 2010. Les produits aidant les entreprises exportatrices à surmonter les problèmes de liquidités ont été particulièrement demandés. Ce sont surtout les PME qui profitent de cette possibilité.

Evolution selon les pays et les branches

Parmi les branches assurées par la SERV, les branches «production et distribution d'électricité» et «construction de machines» ainsi que «chimie et produits pharmaceutiques» sont les plus importantes. On remarque la forte croissance de la branche «matériel et technologie ferroviaires». Si l'on regarde la répartition par pays, les engagements les plus importants de la SERV se situent en Russie, en Turquie, en Algérie et en Iran.

Ouverture d'un nouveau bureau de la SERV en Suisse romande

La SERV a ouvert une succursale à Lausanne le 6 octobre 2010. Grâce à cette présence en Suisse romande, les exportateurs de cette région pourront être désormais mieux conseillés et plus directement sur place.

Chiffres-clés

	2010	2009
Engagement de l'assurance (en CHF mio.)	8 674	8 657
Nouvel engagement (en CHF mio.)	3 588	3 529
Recettes de primes (en CHF mio.)	54	20
Résultat d'exploitation (en CHF mio.)	98	50
Résultat de l'entreprise (en CHF mio.)	123	79
Collaborateurs	34	31

Contact pour de plus amples informations

Sonja Kohler Müller
Head of Communications & Marketing
SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Kirchenweg 8, Case postale
8032 Zurich
Tél. +41 44 384 47 19
Fax +41 44 384 47 87
sonja.kohler@serv-ch.com

A propos de la SERV

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) propose des assurances pour les exportateurs suisses de toutes branches et les instituts financiers. Outre les exportations de biens de consommation et d'investissement, elle assure également différents services tels que des travaux de construction et d'ingénierie ou des contrats de licence et de savoir-faire. Etablissement de droit public de la Confédération, la SERV intervient exclusivement dans les domaines du marché de l'assurance des crédits dans lesquels les assureurs privés ne s'engagent pas ou seulement de manière limitée. Aucun minimum n'est requis pour la conclusion d'une assurance SERV, qu'il s'agisse de la taille de l'entreprise ou du volume de la commande. Dans tous les cas, la SERV veille tout particulièrement à fournir un conseil individuel et complet ainsi que des solutions d'assurance flexibles et adaptées au client.